

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Introduction à la criminologie (4DR2056)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Bachelor en droit accéléré	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

KUHN André, Professeur ordinaire

Contenu

La criminologie est la science qui tente d'expliquer le phénomène criminel, de le prévenir et de proposer les meilleures réactions sociales possibles au crime. Ce cours touche donc à de multiples thématiques, telles que la définition de la déviance et de la « normalité », la définition de la déviance criminelle, la mesure de la criminalité, les théories d'explication du phénomène criminel, la prévention du crime, la réaction sociale au crime, les sanctions pénales, la population carcérale et la politique criminelle.

Forme de l'évaluation

Tirage au sort de deux questions, choix de la question préférée. Examen oral d'une durée de 10 minutes, précédé d'un temps de préparation (une seule question sera traitée). Pour l'examen, tous les livres vendus en librairie sont autorisés, mais aucune note, ni support de cours.

Documentation

Killias M., Aebi M.F., Kuhn A., Précis de criminologie, 4e édition, Stämpfli, Berne, 2019.

Kuhn A., Sommes-nous tou.te.s des criminel.le.s ?, 6e édition, Charmey : l'Hèbe, Collection La Question, 2023 (<http://www.lhebe.ch>).

Kuhn A., Quel Avenir pour la justice pénale ?, 2e édition, Charmey : l'Hèbe, Collection La Question, 2020 (<http://www.lhebe.ch>).

Autres langues disponibles:

Killias M., Kuhn A., Aebi M.F., Gundriss der Kriminologie – eine europäische Perspektive, 2e édition, Stämpfli, Berne, 2011.

Kuhn A., Sind wir alle kriminell ? Kleine Einführung in die Kriminologie. Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire, 2004

Kuhn A., Siamo tutti criminali ? Piccola introduzione alla criminologia. Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire 2004.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser la presse ou une contribution scientifique sans tomber dans le piège des idées reçues
- Discuter les différentes formes de réactions sociales au crime
- Identifier les problèmes posés par le dénombrement de la criminalité
- Analyser un phénomène dans son ensemble et selon tous les points de vue
- Discuter les différentes explications de base du phénomène criminel
- Evaluer les thèses simplistes et concevoir l'antithèse pour créer la synthèse
- Distinguer les différents indicateurs de la criminalité
- Définir l'objet d'étude qu'est le crime

Compétences transférables

- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Introduction à la criminologie (4DR2056)